



La durée de procédure de garde d'un adolescent

Par **aissa**, le **06/12/2010** à **11:37**

Bonjour, j'ai la garde d'une fille de 16 ans je l'ai récupéré de la famille d'accueil à l'âge de 4 ans j'ai tout fait pour elle et maintenant elle veut vivre chez sa mère sachant que sa mère elle avait une maladie mentale elle a déposé son dossier pour avoir la garde je voudrais savoir combien de temps ça va durer la procédure de garde d'un adolescent. merci d'avance